

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 24 avril 1865](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 24 avril 1865

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[24 avril 1865](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

### Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin informe Oudin-Leclère qu'il se rendra le lendemain à Vervins pour un référé relatif à une apposition de scellés demandée par Esther Lemaire. Il raconte l'échange qu'il a eu avec le juge de paix missionné par sa femme pour prendre les mesures conservatoires sur les biens de la communauté. Selon Jules Favre et « d'autres jurisconsultes », Esther Lemaire n'a pas le droit d'entraver Godin dans le développement de ses affaires et ne peut participer aux bénéfices réalisés depuis la séparation. Godin juge que l'apposition de scellés sur une usine en activité est une absurdité.

### Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 2 p. (464r, 465v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---